

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49-464-1935 permissions.

n° 49-464-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 juillet 1935

Numéro JO

n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro

31 juillet 1935

TEXTE INTÉGRAL

une permission de 30 jours, à compter du 15 juillet 1935, pour en jouir en Abyssine, avec sa famille, est accordée à M. Belvind (André), greffier en chef du tribunal supérieur d'appel, greffier-notaire. M, Gnanadicom (Etienne), contrôleur du cadre local des P. T. T., est nommé greffier-notaire provisoire pendant la durée de l'absence de M. Belvind. Avant d'entrer en fonctions, M. Gnanadicom prêtera le serment prescrit par la loi.